

EXTRAITS DE LA SEANCE DU 12 AVRIL 2013

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 12 avril 2013 à 20 h 30, salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Monsieur CUMONT Denis, Maire.

Etaient présents : MM. CUMONT, PECHENOT, GARNIER, CHANUT, Mme DANREZ, MM. VIGNOL, ROBIN, Mme BARON.

Absents excusés ou représentés : M. PREAU (pouvoir à C. PECHENOT), Mmes GIABBANI (pouvoir à M.C. BARON), CAGNAT (pouvoir à S. VIGNOL), MM. MADELENAT (pouvoir à E. CHANUT), PERNOT (pouvoir à M. DANREZ).

Absente non excusée : Mme SUTTER.

Secrétaire de séance : P. ROBIN.

☆☆☆

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2013 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Préalablement au vote des budgets de la commune pour 2013, le conseil municipal accepte la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2012. Il a adopté, par chapitre en section de fonctionnement, et par opération en section d'investissement, les budgets primitifs 2013 qui s'équilibrent de la façon suivante :

BUDGETS	Fonctionnement	Investissement	Cumul
Budget principal	1 174 639	1 614 433	2 789 072
Lotis. Bas de Bréandes	271 396	206 396	477 792
Aménag.Côte de Bréandes	2 129 200	1 989 200	4 118 400
Assain. eaux usées	18 100	116 478	134 578

VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES POUR 2013

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux des taxes locales votées en 2012, et qui s'établissent comme suit en 2013 :

TAXES	Rappel des taux votés en 2012	Taux votés en 2013
Taxe d'habitation	11,30	11,30
Foncier bâti	16,03	16,03
Foncier non bâti	40,07	40,07

EMPLOIS SAISONNIERS POUR L'ETE 2013

Le conseil municipal décide de reconduire la formule des emplois saisonniers comme les années passées pour pallier les congés annuels des agents titulaires. Deux temps complets et deux mi-temps seront proposés à des jeunes de la commune, en juillet et en août, pour l'entretien des espaces verts, d'une part, et le ménage d'été dans les écoles, d'autre part. Les candidatures seront reçues en mairie jusqu'au 17 mai 2013, date à laquelle interviendra un tirage au sort parmi les inscriptions.

OUVERTURE D'UN POSTE POUR UN EMPLOI D'AVENIR

Monsieur le Maire propose d'ouvrir un poste pour un « emploi d'avenir » afin de pallier le départ en disponibilité pour convenance personnelle d'une durée de 3 ans de l'agent chargé des espaces verts.

Ce dispositif mis en place par le Gouvernement pour favoriser l'embauche des jeunes de moins de 26 ans, pas ou peu diplômés, est financé par l'Etat à hauteur de 75 % du SMIC pour 35 heures de travail hebdomadaire, pour une durée maximale de 3 ans. Accord du conseil municipal.

MODIFICATION DU TRACE D'UNE PORTION DU GR 213

Le conseil municipal accepte d'accéder à la demande du Comité Départemental de l'Yonne de la Fédération Française de Randonnée pour modifier une portion du tracé du chemin de randonnée dit « GR 213 » afin d'éviter, par souci de sécurité, le cheminement des randonneurs sur la route départementale n° 31 entre les lieudits « Le Parterre » et « Les Drainages ».

AFFAIRES DIVERSES :

- Situation de la Trésorerie d'Auxerre : Le directeur du pôle gestion publique a adressé un courriel à l'ensemble des maires dépendant de la Trésorerie d'Auxerre pour les informer de la prise de fonction de Madame NIGAGLIONI en remplacement de Monsieur DURET en qualité de receveur principal à compter du 2 avril 2013. Il précise que des mesures ont été prises pour résorber les retards de paiement et fournir aux collectivités les documents comptables attendus.
- Plan Local d'Urbanisme de Saint-Georges-sur-Baulche : Une réunion s'est tenue le 18 mars 2013 à l'attention des personnes publiques associées pour la présentation du projet de P.L.U. de St-Georges. Le contenu de ce projet ne présente pas de problème en ce qui concerne les zones limitrophes avec le territoire de Perrigny. La plus grosse problématique concerne le nombre de logements sociaux à construire au regard de la capacité des bailleurs sociaux locaux à y répondre.
- Enquête publique relative à l'établissement de servitudes radioélectriques contre les obstacles et les perturbations électromagnétiques dans le département de l'Yonne : L'enquête publique se déroulera du 25 avril au 27 mai 2013 et concerne 54 communes dont Auxerre. Un registre d'enquête est à la disposition du public à la mairie de Perrigny ainsi que les éléments du dossier à consulter. Pour le secteur de l'Auxerrois, le commissaire enquêteur assure une permanence à la mairie d'Auxerre le jeudi 25 avril 2013 de 9 h 00 à 12 h 00.
- Collectif associatif contre le projet de la Ville d'Auxerre sur la place de l'Arquebuse : Le collectif a adressé le 4 mars 2013 un courrier au Préfet de l'Yonne pour protester contre la décision du conseil municipal de la Ville d'Auxerre de céder la place de l'Arquebuse, où se situe le « Pavillon des Arquebusiers », classé monument historique, au bénéfice d'un promoteur privé pour réaliser un projet immobilier à but commercial. Le collectif associatif saisit également les maires des communes limitrophes d'Auxerre, entre autres, pour les sensibiliser à leur action. S'agissant d'une décision et d'un projet de la municipalité Auxerroise, le conseil municipal de Perrigny considère qu'il n'est pas de son ressort d'interférer sur les affaires internes de la Ville.
- Assemblée générale des Minipouss' du 27/03/2013 : L'association constate un bilan très positif du point de vue des enfants avec des activités plus étoffées. Cependant, le fonctionnement de l'association est un peu difficile avec une trésorerie « naissante ». L'association sollicite une subvention exceptionnelle pour un achat de matériel de motricité. Le bureau a été reconduit :
 - Présidente : Francine DELESSART
 - Trésorière : Catherine TROUSSET
 - Secrétaire : Vanessa KAUTZMANN.
- Conseil communautaire : Le dernier conseil communautaire a eu lieu à Perrigny le jeudi 4 avril 2013. Les documents relatifs aux questions portées à l'ordre du jour, ainsi qu'une note de présentation de l'activité de l'Office de Tourisme d'Auxerre en 2012, sont consultables en mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 10.